



Fédération générale des travailleurs
de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs
et des services annexes **Force Ouvrière**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contactez la FGTA-FO :

- **Rafaël Nedzynski**
Secrétaire général
Tel. : 01 40 52 85 21
E-mail : rafael.nedzynski@fgta-fo.org

Hôtellerie

Paris, le jeudi 6 janvier 2011

Invitation à la presse : Après la nomination d'un nouveau directeur général pour le groupe hôtelier Accor, les syndicats internationaux se demandent si le respect des droits des travailleurs/euses fait partie des nouvelles priorités.

Vous êtes cordialement invité à assister à une **conférence de presse** organisée par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) et ses affiliées françaises CGT, FGTA-FO et CFDT à :

**10 h 30, le 13 janvier 2011,
BOURSE DU TRAVAIL - 85 rue Charlot - 75003 Paris- Salle Varlin**

Denis Hennequin deviendra président directeur-général groupe hôtelier mondial le 15 janvier 2011.

L'UITA, qui représente les travailleurs/euses syndiqués/es du groupe Accor dans le monde entier a récemment déposé une plainte auprès du ministre de l'Économie en charge du respect des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales de l'OCDE. La plainte a trait aux activités de la société au Canada et au Bénin.

Au Canada, Accor résiste féroce aux tentatives de syndicalisation dans ses hôtels Novotel à Mississauga, Ottawa et North York. Cette répression passe par le harcèlement des militants/tes syndicaux/cales, la discrimination, la perte de revenu et les licenciements.

Au Bénin, à l'hôtel Novotel Cotonou Orisha, cela fait plus d'une décennie que les membres de l'UITA sont sans contrat régissant les conditions de travail. Tout en éludant ses obligations légales, la direction a agi de façon unilatérale pour établir de nouveaux systèmes de paie et d'embauche.

Les Principes directeurs de l'OCDE obligent les gouvernements signataires à veiller à ce que les activités des sociétés multinationales établies sur leur territoire soient conformes, explique le secrétaire général de l'UITA, Ron Oswald : « *Nous avons eu recours à la procédure de l'OCDE parce que rien d'autre ne semble attirer suffisamment l'attention d'Accor pour l'amener à apporter de véritables changements dans son mode de fonctionnement.* »

Des représentants/tes de Unite Here!, l'organisation syndicale qui représente les travailleurs/euses de l'hôtellerie au Canada, de l'UITA et des affiliées FGTA-FO, CGT et CFT assisteront à la conférence de presse pour faire valoir les enjeux auxquels sont confrontés/s les travailleurs/euses et la nécessité pour le gouvernement français d'agir immédiatement pour mettre fin à la discrimination dont souffrent les travailleurs/euses du Canada et du Bénin.

A propos de l'UITA : L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA) est une fédération internationale de syndicats représentant les travailleurs/euses employés/es en agriculture et dans les plantations, la préparation et la production d'aliments et de boissons, l'hôtellerie, les services de restauration et de *catering* et toutes les étapes de la transformation du tabac.

L'UITA regroupant 336 organisations syndicales affiliées dans 120 pays, représentant au total plus de 12 millions de travailleurs/euses. Son siège est à Genève, en Suisse.
Pour plus d'information : www.iuf.org

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr/presse